

RETRAITE

Le 24 juin, nous devons être nombreux à manifester notre refus de la réforme antisociale que vient d'annoncer le gouvernement. Cette réforme aveugle, brutale et purement idéologique est d'autant plus inacceptable qu'elle ne règle en rien les problèmes de fond que sont le financement de nos systèmes et les nombreuses injustices qui en découlent.

Contrairement à ce que réclame la CFDT de longue date, c'est-à-dire une réforme sur 10 à 15 ans qui nous amènerait progressivement vers plus d'équité, de solidarité et de justice, les gouvernements successifs se contentent de mesures à courte vue.

Une fois encore, nous constatons que ce président de la République ne rénove pas plus les systèmes de retraite que le dialogue social. Il n'a finalement de moderne que son vocabulaire de rue.

Justement, à propos de rue, ce qui s'y passera le 24 juin ne doit pas être sous-estimé par les salariés, les retraités, les sans-emploi et les jeunes. Soyons persuadés que nous pouvons faire reculer le président de la République, qui n'agit que pour sa seule perspective... celle de 2012.

Suite page 4



RETRAITE quel projet ?

le 23 juin :

→ à 14H **débat avec les adhérents** et militants CFDT à la Maison des syndicats à CRAN-GEVRIER.

→ à 18H **DEBAT PUBLIC**

Salle Yvette Martinet, avenue des Iles à ANNECY (près de la caserne des pompiers), avec Luc Marlot, Secrétaire régional.

VENEZ NOMBREUX !

L'union départementale CFDT vous invite à venir débattre et vous informer sur l'avenir des retraites et le projet CFDT

RETRAITE

**Mobilisons-nous massivement le
jeudi 24 juin !**

**MANIFESTATION à 10H
départ préfecture d'ANNECY
suivi à 12h30 d'un PIQUE NIQUE sur le Pâquier**

Congrès confédéral : Chèreque repart pour un tour...

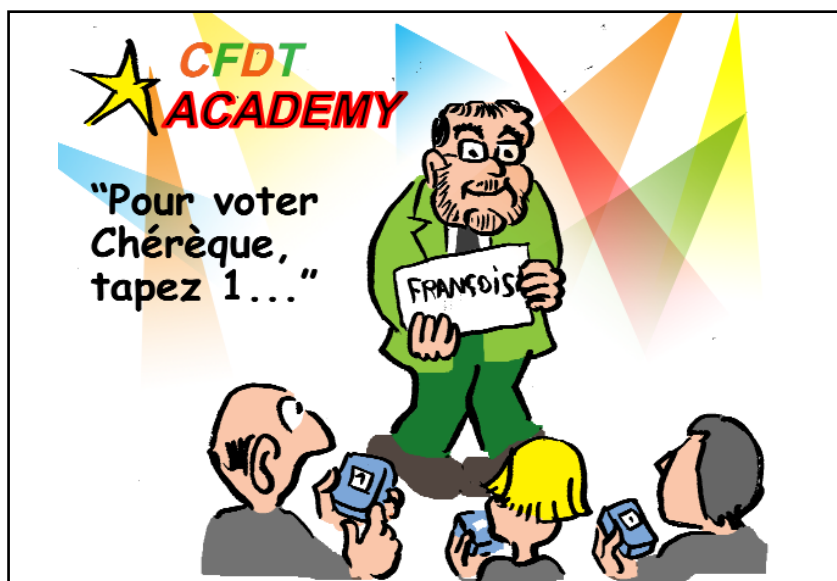
Ce congrès de Tours est pour notre organisation la marque d'un nouveau souffle. Sans conteste, il inscrit la CFDT dans la modernité sur la forme et sur le fond.

Certes, rentrer sur contrôle d'un code barre et voter avec une télécommande n'est pas une révolution, mais tout de même...

Oui, ce 47ème congrès restera, à bien des points de vue, exemplaire, donnant l'image d'une CFDT en phase avec les préoccupations sociétales actuelles mais aussi avec ses militants. Le choix des amendements soumis au débat en atteste. Ils ont permis de trancher des discussions de fond, mais pas toujours dans le sens souhaité par l'équipe confédérale...

Par ailleurs, il est rassurant de voir inscrit ce grand rassemblement sous le label « éco-congrès » afin de mettre en pratique un certain nombre de concepts éco-responsables. La CFDT ne passera pas à côté des grands enjeux écologiques, qui vont bouleverser nos habitudes et nos pratiques syndicales bien au-delà de ce que l'on peut imaginer.

La table ronde organisée avec Chantal Jouanno, Secrétaire d'Etat à l'environnement, et Bruno Genty, Président de France Nature Environnement, témoigne de la volonté confédérale d'inscrire «



durablement » l'écologie dans le quotidien de notre réflexion.

Cependant, ce sont les thèmes des retraites et des services publics qui auront été les principaux axes des interventions en tribune. Nombreux sont ceux qui ont souligné qu'il ne s'agissait pas là que de problèmes techniques à résoudre, mais bien de choix de société.

François Chèreque sait aujourd'hui clairement qu'il devra tenir bon et ne pas lâcher un centimètre au gouvernement pour le maintien d'un départ à 60 ans. Le message ne lui a pas échappé. Il l'a d'ailleurs confirmé devant les 1500 congressistes, affirmant qu'inscrire un départ au-delà de 60 ans serait une injustice supplémentaire au système actuel, que la CFDT s'emploie justement à modifier en profondeur et sur le long terme.

Didier Mansot

~~Les petites~~ grandes phrases du congrès...

François Chèreque, Secrétaire général de la CFDT :

« Réformer n'est pas s'adapter à l'injustice mais se donner les moyens de la faire reculer »

John Monks, Secrétaire général de la CES (confédération européenne des syndicats) :

« Quel est le danger des mesures d'austérité ? Elles sont présentées comme des thérapies de choc pour sortir l'Europe du marasme, mais elles risquent, au contraire, de nous mener droit vers la récession. »

Guy Ryder, Secrétaire général de la CSI (confédération syndicale internationale) :

« Avec la CFDT, nous avons plaidé pour ne pas mettre un terme à la mondialisation, mais pour la changer de manière fondamentale. »

« L'Etat est en train de disparaître pour laisser sa place à la dictature de l'argent ».

Les adhérents de la CFDT sont de plus en plus nombreux

La CFDT a procédé au mois d'avril à la clôture des adhésions de l'année écoulée.

En 2009, la CFDT comptait 833 108 adhérents, contre 814 636 en 2008, soit une hausse de 2,3%. Pour la quatrième année consécutive la CFDT progresse.

Du côté des fédérations, 13 sur 15 augmentent leur nombre d'adhérents. Parmi les hausses les plus importantes : Interco (collectivités territoriales, ministère de l'Intérieur) 6,01% ; Fédération des Services 4,38% ; FGTE (transports) 3,68% ; FEP (enseignement privé) 3,22% ; Banques 2,43%.

L'ensemble des fédérations du secteur privé est en progression.

Du côté des régions, 20 sur



22 augmentent leur nombre d'adhérents. Parmi les hausses les plus importantes : Limousin 5,78% ; Île-de-France 4,97% ; Midi-Pyrénées 3,58% ; Picardie 3,51% ; Haute-Normandie 3,48%.

Sur 1 190 syndicats (regroupement départemental, régional ou national des salariés d'une même profession), 768 comptent plus d'adhérents que l'an dernier. 54% des

adhérents sont des hommes, 46% sont des femmes, un chiffre de la mixité en constante amélioration. Côté retraités, la progression nationale est de 2,5%.

Ce résultat est le meilleur enregistré depuis l'exercice 2002. Dans un contexte de papy-boom et de crise avec de nombreux emplois détruits, il est la conséquence d'un investissement militant important.

Bienvenue !

Il y a parfois des appels téléphoniques qui vous mettent de bonne humeur ! Ce fut le cas il y a quelques semaines lorsque Vincent Lemaire nous a contacté.

Récemment installé dans sa nouvelle fonction de retraité et sur son nouveau territoire, le bassin annécien, Vincent voulait continuer son adhésion à la CFDT et, le cas échéant, donner un coup de main.

Ne reculant devant aucun



sacrifice, la CFDT a exaucé ses deux volontés quasiment sur le champ...

Elle lui a même fourni un Code du travail pour rensei-

gner les militants et défendre les salariés, car Vincent va assurer des permanences juridiques à l'UD (le mardi matin de 10h à 12h).

Il faut dire que ses anciennes fonctions de Directeur du travail le prédisposaient en quelque sorte à cette mission importante et qui, reconnaissons-le, n'est pas la plus facile à tenir pour les organisations syndicales.

Alors Vincent, BIENVENUE à toi et « grand merci » comme on dit par ici.

LA RÉFORME DES RETRAITES EN 10 POINTS

(retrouvez le document complet sur notre site www.cfdt74.fr)

Voici les principaux aspects de la réforme et les éléments d'analyse de la CFDT. Notons que la réforme demande principalement des efforts aux salariés. Le recours à la fiscalité reste symbolique, et les questions d'emploi sont absentes du projet gouvernemental, alors qu'il s'agit d'un sujet intimement lié à celui des retraites. Par ailleurs, l'avenir des retraites est hypothéqué par le recours prématuré au Fonds de réserve.

1/ Recul des bornes d'âge de départ à la retraite

Pour la CFDT, le recul de l'âge légal de départ est une mesure injuste, inefficace à terme, et qui limite les possibilités de choix individuels des salariés : Le calendrier du recul de l'âge est particulièrement brutal car il prévoit 4 mois d'augmentation par année civile entre 2011 et 2016. Contrairement à l'affichage gouvernemental, cette réforme s'étale sur 6 ans et non pas 8 ans.

2/ Augmentation de la durée de cotisation jusqu'en 2020

- en 2013-2014 : passage à 41 ans et 1 trimestre pour les générations 1953 et 1954,
- en 2020 : la durée de cotisations « devrait être de 41,5 ans ».

Combiner dans une même réforme le recul de

Suite de la page 1 La réforme qui va être engagée va coûter très, très cher à ceux qui paient déjà lourdement la crise financière, que nous devons pourtant aux plus riches.

Alors le 24 juin, soyons dans la rue pour dire NON à la plus grande régression sociale depuis bien longtemps, et méditons cette phrase prononcée par Guy Rider (Secrétaire général de la Confédération syndicale internationale) lors de notre récent congrès à Tours : « A la différence de la coupe du monde de foot, où un pays va gagner et tous les autres perdre, ici, en terme d'acquis sociaux, nous gagnons tous ou nous perdons ensemble ! »

Didier MANSOT



l'âge légal et une augmentation de la durée de cotisation s'avère particulièrement injuste et contribue à faire du système français de retraite l'un des plus restrictifs d'Europe en termes de conditions d'accès.

3/ Modification du dispositif « carrières longues »

La CFDT avait demandé le maintien du dispositif de départ anticipé pour carrières longues, dont les conditions d'accès ont été injustement durcies en 2008.

4/ Prise en compte de la pénibilité

- Maintien de la possibilité de départ en retraite à 60 ans pour les salariés qui, du fait d'une situation d'usure professionnelle constatée, ont une incapacité physique supérieure ou égale à 20 %.
- Développement de la prévention de la pénibilité, pour éviter l'usure physique des salariés : mise en place d'un carnet de santé individuel retraçant les expositions.

La réforme ne s'adresse, de façon extrêmement restrictive, qu'aux salariés ayant déjà des atteintes à la santé à l'âge de 60 ans.

5/ Emploi des seniors

- Aide à l'embauche pendant 1 an pour les recrutements de seniors demandeurs d'emploi de plus de 55 ans.
- Renforcement du tutorat entre les seniors et les jeunes pour faciliter la transmission de savoir avant le départ à la retraite, avec

→ un élargissement du remboursement par les OPCA du temps passé par un tuteur auprès d'un jeune en contrat de professionnalisation.

6/ Augmentation des ressources prélevées sur les hauts revenus et les revenus du capital

- Recettes supplémentaires sur les hauts revenus.
- Recettes supplémentaires sur les revenus du capital.
- Recettes supplémentaires sur les entreprises.

Lors de son Congrès, la CFDT s'est prononcée en faveur d'un renforcement de la contribution des revenus du capital au financement des solidarités du système de retraite.

Il y a un contraste très fort entre l'intensité de l'effort demandé aux salariés et aux fonctionnaires d'un côté et la faiblesse des mesures fiscales proposées de l'autre. Finalement, les hauts revenus et les revenus du capital sont très peu touchés par cette réforme. Ils réalisent seulement 15% des efforts fournis en 2020 (4,6 Mds €).

7/ Mesures d'alignement de règles de la fonction publique sur celles du secteur privé

- Passage du taux de cotisation salarial de 7,85% à 10,55% étalé sur 10 ans.
- Fermeture à compter de 2012 du dispositif de départ anticipé sans condition d'âge.
- Restriction d'accès au « minimum garanti » : il faudra désormais que les fonctionnaires aient tous leurs trimestres ou attendent l'âge d'annulation de la décote pour pouvoir bénéficier du minimum garanti.

8/ Amélioration de certains mécanismes de solidarité

- Chômage non indemnisé.
- Mesures concernant les retraites des femmes.

Le texte n'amène aucune avancée dans la réduction des inégalités de pension qui frappent :



- les polypensionnés. Or, cette situation concerne 38% des nouveaux retraités.
- les fonctionnaires qui ont moins de 15 ans de service.
- les carrières féminines - la retraite moyenne des femmes est de 38% inférieure à celle des hommes.

9/ L'information des salariés

- Envoi à tous les nouveaux assurés, lorsqu'ils valident leurs premiers trimestres, d'un document d'information sur le système de retraite, en particulier sur les règles d'acquisition des droits en cours de carrière.
- Mise en place d'un « point d'étape individuel retraites » à 45 ans,
- Mise à disposition d'un relevé de carrière en ligne couvrant tous les régimes de retraite.

La CFDT est favorable au renforcement du droit à l'information des salariés en matière de retraite, afin d'augmenter leur capacité à effectuer des choix éclairés sur la date et le rythme de leur cessation d'activité. Le cadre collectif doit permettre d'organiser ces choix individuels.

10/ Le bouclage financier

L'objectif poursuivi par l'Etat est celui d'un retour à l'équilibre en 2018. Les déficits accumulés durant la période 2011-2018 seront intégralement transférés à la Caisse d'amortissement de la dette sociale (CADES), qui aura la propriété des actifs et des ressources du Fonds de réserve des retraites. Le FRR restera le gestionnaire de ces actifs et de ces ressources, pour le compte de la CADES.

La CFDT SIBRA en pleine forme !



D'aucuns la donnaient battue, en perte de vitesse, distancée par FO, que sais-je encore... Il n'en est rien !

Au contraire, lors des élections DP/CE du 7 juin 2010, la CFDT progresse en voix et en sièges, remportant 4 des 5 sièges à pourvoir. FO quant à elle perd 1 siège. Le travail effectué par cette section dynamique y est sûrement pour quelque chose...

La CFDT SIBRA (Syndicat intercommunal des bus de la région annécienne) appelle d'ailleurs à une **grève de 24h le 24 juin** pour défendre les retraites.

Philippe Cantaloube

Inscrits : 180

Votants : 156

Exprimés : 155

CFDT : 107 voix et 4 sièges de titulaires

FO : 46 voix et 1 siège de titulaire

Cfdt Syndicat National des Transports Urbains
des choix, des actes



Si j'étais banquier

j'inventerais des assurances qui s'occupent de tout

Habitation • Auto • Santé • Prévoyance



Contrats gérés par les Assurances du Crédit Mutuel, entreprises régies par le code des assurances.

Crédit Mutuel
LA banque à qui parler

N° Indigo 0 825 01 02 02
0,15 € TTC/MN

FLASH 74 - Rédacteur en chef : Didier MANSOT
Union Départementale CFDT - 29, rue de la Crête - BP 37 -
CRAN-GEVRIER - 74962 ANNECY cedex. Tel : 04 50 67 91 70 -
Fax : 04 50 08 13 85. Courriel : ud@cfdt74.fr www.cfdt74.fr

Manifs de mai : Ce que la presse ne vous a pas montré...



Si l'on se borne à l'expression des médias de Haute-Savoie, on pourrait penser que la CFDT était totalement absente de la dernière mobilisation du 27 mai, et ses militants aux champignons le 1er mai.

Il n'en est rien, et malgré un temps déplorable pour la Fête du travail, l'expérience festive sera vraisemblablement renouvelée en 2011.

C'est aussi un petit hommage à tous ceux et celles qui s'investissent au nom de la CFDT et des valeurs qu'elle porte.



Le 1er mai festif



Christine Boutin en plein boulot



D'une vie active à une retraite active !

Jeudi 16 septembre à 20 heures à la MJC de Novel, l'Union locale des retraités CFDT et la MJC Novel vous proposent une soirée autour du film « La Tête en friche » de Jean Becker, avec Gérard Depardieu, Gisèle Casadesus, J.-F.

Stévenin.... Cette soirée grand public sera précédé par un pot de rentrée pour les adhérents ULR actuels et futurs retraités. Venez nombreux.



Santé Prévoyance Epargne Retraite

**Des salariés bien protégés,
une entreprise valorisée !**



**Quel que soit votre
secteur d'activités,
découvrez nos solutions
entreprises !**

● Tél. 04 79 70 78 18
● entreprises.dvp@adrea-paysdesavoie.fr

www.adrea-paysdesavoie.fr

